

L'information grammaticale

TEXTES AUX CONCOURS

Garagnon A.-M., Fiche de vocabulaire : le mot <i>sang</i> dans <i>Nicomède</i>	3
Garagnon A.-M. et Calas F., Fiche de syntaxe sur la négation	6
Gignoux A.-C., <i>La route des Flandres</i> , problèmes de stylistique actantielle	11
Saint-Gérand J.-P., Fixer les « chimères qui charment et égarent au matin de la vie ». Remarques sur le « style vieilli » de Nerval, d'après <i>Sylvie</i> et <i>Aurélia</i>	13
Bibliographie des auteurs de l'agrégation (épreuves d'Ancien Français et de Français moderne)	19

LA PRAXÉMATIQUE

Bres J., Brève introduction à la praxématique	22
Siblot P., Signifiante du praxème nominal	24
Barbérís, J.-M., Identité, ipséité dans la deixis spatiale : « Ici » et « là », deux appréhensions concurrentes de l'espace ?	28
Bres J., Temps, langage, praxis : de l'imparfait et du passé simple	33
Verine B., Un exemple d'actualisation textuelle <i>en idem</i> : « Walcourt » de Paul Verlaine	38
Barbérís J.-M. et Maurer B., Sur le « ratage » en discours oral	43

PRÉSENTATIONS DE THÈSE

Gignoux A.-C., La réécriture. Formes, enjeux, valeurs. Autour du Nouveau Roman ...	48
Achard-Bayle G., Référence, identité, changement. La désignation des référents en contextes évolutifs. Études de cas : les récits de métamorphoses	50
Lessan Pezechki H., Système verbal et deixis en persan et en français. Approche contrastive à partir d'un corpus littéraire constitué de trois œuvres d'Albert Camus et de leurs traductions persanes	54

COMPTES RENDUS	56
----------------------	----

SUR LE « RATAGE » EN DISCOURS ORAL

Jeanne-Marie BARBÉRIS et Bruno MAURER

Le terme de ratage est apparu dans les travaux praxématiques à compter des années quatre-vingt, au moment où se développait une réflexion spécifique sur le fonctionnement de l'interaction orale. Il désigne globalement divers phénomènes qui tous se placent sous le signe de la perturbation et de la difficulté à dire : bafouillages, bégaiements d'hésitation, lapsus, interruptions inopinées de la parole, mots et phrases-valises...

La problématique du ratage se rattache à un axe de recherche privilégié en praxématique : la notion de conflictualité de la parole et de la production de sens. Un domaine de réflexion a permis initialement le développement de cette problématique : celui des contacts de langues, particulièrement des contacts entre français et occitan (1). À partir de ce champ se sont développées des enquêtes sociolinguistiques, faisant appel à des situations linguistiques variées, mais illustrant toujours les conflits propres à l'arène socio-identitaire.

Cependant, parallèlement au sujet social, se posait aussi le problème du sujet et tant qu'instance hétérogène et clivée, se situant à la fois par rapport aux théories énonciatives et à la psychanalyse (Lafont 1978, chap. IV).

Ces deux approches trouvent leur point de convergence dans la notion de *dialectique du Même et de l'Autre* : rapports sociaux et rapports interpersonnels ne sont que les deux versants de la même dynamique constructive d'identité (2).

Ce qu'on souhaite présenter ici est une réflexion en cours et non un modèle achevé, sous forme d'un rapide bilan théorique et de quelques interrogations sur le mode de signification des... ratages – ou du moins supposés tels.

1. L'APPROCHE PRAXÉMATIQUE DES RATAGES

La praxématique inscrit son étude des ratages dans le temps concret qui sous-tend la production du message linguistique : le *temps d'actualisation* (3). Témoignages du dialogisme de tout réglage de sens, les ratages livrent la trace de tensions qui se résolvent en dysfonctionnements. Mais

1. Sur ce domaine, cf. en particulier les travaux rassemblés en R. Lafont (1990).

2. Cette réflexion n'est évidemment pas sans rapport avec la notion de *dialogisme* selon M. Bakhtine, ou celles d'*interdiscours* (M. Pêcheux), d'*hétérogénéités énonciatives* (J. Authier-Revuz).

3. Pour une réflexion récente sur la notion d'actualisation, cf. Barbéris, Bres et Siblot (sous presse).

ils s'avèrent aussi inscrits dans des cadres de fonctionnement réguliers, et à ce titre peuvent également participer à la cohésion interactive et syntaxique des énoncés oraux. Le ratage n'est pas toujours et radicalement une erreur, il n'est pas non plus une « défaite » de la parole (au double sens de : lieu où la parole se défait, devient incohérente, et lieu d'échec).

1.1. Ratage et temps d'actualisation du message

1°) Temps de l'à-dire, temps du dire, temps du dit

La praxématique conçoit les ratages comme traces des opérations d'actualisation, qui permettent le passage du virtuel à l'actuel lors de la traduction de l'intention communicative en actes de langage. Le temps nécessaire à cette construction est considéré dans toute sa matérialité. Il est possible d'y distinguer trois niveaux, en constante interaction et en recouvrement partiel. Dans le temps de l'*à-dire*, le sujet élabore la programmation du message. Ce temps précède logiquement celui de la réalisation effective des programmes, de leur élocution physique, appelé temps du *dire*. Enfin, le temps du *dit* est celui de l'ensemble des programmes de phrase effectivement réalisés, mis en mémoire (Lafont 1983/1990, Barbéris et Gardès-Madray 1986).

L'activité de programmation en à-dire échappe au sujet, étant pour une bonne part non consciente. Cette mise en inconscience est de nature fonctionnelle (Lafont, 1978 : 58-59) : le système rejette en inconscience les mécanismes présidant à l'élaboration du message, évitant ainsi une surcharge cognitive qui bloquerait toute activité linguistique. Elle est également de l'ordre de la censure.

Cette hypothèse sur le temps d'actualisation se trouve corroborée par les travaux de la psycholinguistique. De nombreuses observations mettent en exergue l'inscription dans le temps des processus de production. On mentionnera également les apports des phonéticiens, en tant qu'observateurs du chantier physique de la parole et de ses dysfonctionnements.

Ainsi, on a pu montrer que les phénomènes d'hésitation se produisent volontiers sur des monosyllabes, et de préférence des mots grammaticaux (pronoms, déterminants, conjonctions, prépositions). Ces supports d'hésitation ne constituent pas la cible de la recherche, mais au contraire

le point d'appui à partir duquel la recherche se construit, « gagnant du temps » et permettant que la suite soit trouvée. Le temps d'élocution du message extériorisé, par ses ralentissements, ses pauses pleines, donne loisir à la programmation mentale de se construire :

- (1) je ne peux pas rester *eah* :: *eah* sur la place Saint Côme non (corpus de Montpellier-Saint Roch)

Il semble d'autre part que le temps d'hésitation est d'autant plus long que le contenu informatif de l'expression-cible est plus grand. Cette observation en recoupe une autre. Les ratages se produisent fréquemment sur la partie rhématique de l'énoncé, là où une information nouvelle est construite, là où un choix de programmation important se joue.

2°) Le mécanisme de mémoire/prévision

Dans la réalité de l'activité linguistique, les trois niveaux du temps d'actualisation sont en fait constamment en superposition décalée. Pendant qu'on réalise des programmes (niveau du dire), n'est-on pas en même temps en train de programmer de nouvelles phrases (niveau de l'à-dire), tout en tenant compte du déjà-dit ?

L'à-dire est constitué de parcours mentaux d'une durée extrêmement brève, à l'échelle des influx nerveux. Le dit n'est pas non plus mesurable car il est une réalité mémorielle aux contours très variables, relevant à la fois de la mémoire immédiate permettant de maintenir le fil du discours et de la mémoire à long terme. Le temps du dire seul est observable et mesurable. Les deux autres temps correspondant à des durées d'opérations mentales. Celles-ci sont fondées sur une double orientation, rétrospective et prospective, qui mobilise la mémoire (dit) tout en maintenant constamment celle-ci en contact avec la prévision (à-dire). En effet, l'à-dire évalue le message en cours de programmation, en élabore la forme et en prévoit les effets (prévision), mais il ne peut le faire qu'en tenant compte du déjà dit (mémoire). Cette dialectique constante entre mémoire et prévision, dit et à-dire, permet de construire la cohérence du discours. Mais elle est également cause de collisions entre « avant » et « après », qui occasionnent de nombreux ratages du type lapsus, dont voici des exemples (deux interactions quotidiennes authentiques) :

- (2) j'ai fait le mat- / le ménage ce matin (*anticipation sur le programme phrastique*)
(3) (*discours prononcé dans la cuisine par un locuteur qui prépare des frites au four*) au(x) frites (i.e. *four*) c'est génial (i. e. *les frites*)

On note que ces deux lapsus s'appuient sur la similarité partielle du patron phonétique, pour les deux mots confondus (*matin/ménage, frites/four*), ainsi que sur un cadre syntaxique favorable aux échanges de place entre début et fin de phrase : la construction segmentée (dislocation à gauche/à droite).

3°) Ascendance/descendance

La problématique du ratage doit être articulée non seulement au niveau physique du temps nécessaire à l'acte de

langage mais à celui, phénoménologique, de la conscience du Temps. Reprenant les travaux de philosophes comme Merleau-Ponty ou Ricoeur, et le couple ascendance/descendance de Guillaume (1929), J. Bres montre que l'homme vit un double rapport au temps, envisagé soit positivement, comme mouvement sur lequel l'homme se construit, orienté du passé vers le futur, soit comme fluence qui emporte l'homme, dans une orientation inverse ; la première orientation permet à l'homme d'exercer son activité, d'inscrire son action dans l'Histoire, alors que la deuxième consacre sa passivité. Non qu'il y ait fatalité et que l'homme soit condamné à être emporté : au contraire, « l'appréhension active – *ascendante* – (du passé en direction du futur) est la réponse que l'homme trouve dans sa praxis à la fluence *descendante* (du futur vers le passé), qu'il éprouve en tant qu'être-au-monde : faire de cela même qui le détruit un outil de sa construction » (Bres 1997 : 78-79).

Ce cadre théorique permet d'opposer deux formes de ratage. Le silence est une manifestation du dédire (4), du temps des implications négatives qui viennent infiltrer leurs commentaires muets dans la parole du sujet. Celui-ci, passif, est soumis à l'« ange qui passe » (Barbèris 1991, 1995 : 189 sqq.). La pause pleine ou l'allongement vocalique permettent en revanche au locuteur de continuer le programme de phrase en dépit des difficultés, c'est-à-dire d'orienter en ascendance le temps du dire et de conjurer la menace du silence (Bres 1997 : 82).

1.2. La double dimension du ratage : conflictualité, fonctionnalité

Les analyses praxématiques ont d'abord été orientées par la mise en évidence du fait que la production de parole est un acte difficile, à forte dimension conflictuelle. Un cadre d'explication complémentaire a par la suite été proposé pour considérer la participation de certains types de ratage à la cogestion de la parole et à la synchronisation de l'interaction.

1°) Ratages et conflictualité de la parole

Le sujet, porté vers son Autre par la pulsion communicative, met en place des programmes de phrase dont l'accomplissement ne dépend pas de lui seul mais obéit à une série de réglages interactifs qui prennent en compte l'ensemble de la situation sociale de communication : c'est en cela que réside le réglage social du sens. L'activité de programmation s'effectue sous le contrôle d'un ensemble de représentations – de soi, de l'autre, de soi pour l'autre, etc. En d'autres termes, la parole s'accomplit toujours dans une tension : tension du fait du *dialogisme interpersonnel* (on ne parle jamais tout à fait tout seul et on doit tenir compte de l'autre) et du *dialogisme interdiscursif* (5) (on inscrit toujours son discours dans d'autres discours et/ou dans le discours des

4. Ou du moins d'un certain type de silence, celui du temps subi. Il existe d'autres types de silence qui permettent aux interlocuteurs d'inscrire une co-construction ascendante.

5. Le dialogisme fait l'objet d'un projet de recherche en collaboration avec l'URA 1164 de l'Université de Rouen, *L'autre en discours*, à paraître.

autres : tout ce déjà-dit fonctionne comme modèle ou repoussoir).

Le locuteur se rend compte parfois, au moment de réaliser un programme, que l'autre risque de réagir négativement, qu'il n'acceptera pas les termes du dire : il interrompt l'énoncé en cours, ou bien encore allonge son dire d'une pause pour laisser à l'activité de programmation un temps supplémentaire.

Quant au lapsus « révélateur », le fait qu'il arrive tout de même au seuil de l'élocution, qu'il se laisse tout de même entrevoir, montre que le discours se produit sous la pesée d'une intentionnalité qui échappe au contrôle du locuteur.

2°) Ratage et synchronisation de l'interaction verbale

Mais considérer uniquement le ratage comme trace de difficulté revient à le renvoyer à la notion de dysfonctionnement. En somme, ce que les ratages auraient de mieux à faire, c'est de disparaître. On oublie ainsi qu'ils ne sont pas des accidents de la parole (les accidents étant en principe exceptionnels, et à éviter), mais des phénomènes massifs, et consubstantiels à la production *normale* du discours spontané. D'autre part, à étudier exclusivement le ratage comme trace de conflit, on sélectionne certains phénomènes révélateurs de ce versant, au détriment d'autres phénomènes, pourtant des plus fréquents. C'est pourquoi il a paru utile de travailler également sur d'autres types de ratage d'aspect plus fonctionnel. Les ratages d'hésitation (ralentissements, reduplications de mots) peuvent en particulier être envisagés sous un autre jour que le conflit ou l'échec : comme un cadre permettant aux interactants, de manière non consciente, de maintenir la cohésion du dire.

On remarque la fréquence importante des éléments grammaticaux (prépositions, pronoms, déterminants, conjonctions) comme supports des reprises-hésitations (Blanche-Benveniste, 1987). La répétition participe à la cohésion syntaxique des énoncés par l'émission de signaux soulignant l'articulation des discours. D'autre part, les reduplications offrent quelques constantes sur le plan rythmique : elles sont majoritairement de structure binaire, et portent surtout sur des monosyllabes ; ce type d'hésitation fournit donc un cadre de synchronisation locuteur-interlocuteur et permet la cohésion de l'interaction verbale, comme le souligne la présence de marques de rétroaction après les SN introduits par une structure d'hésitation (Barbérís 1991 et 1995, chap. 4) :

(4) je suis allée deux ans à : au Grau du Roi (oui B)

Ces phénomènes, omniprésents dans l'énonciation orale, sont généralement rejetés en inconscience, et dans les situations ordinaires passent inaperçus des locuteur autant que des interlocuteurs.

Y aurait-il des ratages fonctionnels (ratages d'hésitation) et des ratages-échecs, liés à la production conflictuelle du message ? En fait, il s'agit de deux versants d'un seul et même phénomène. En effet, si on peut poser qu'il y a bien deux pôles, fonctionnalité et difficulté à dire, ces deux

versants sont constamment reliés. Les hésitations sont bien déjà la marque que le sujet vise une cible problématique dans son à-dire. Et nous verrons que les ratages fondés sur des phénomènes dialogiques n'en sont pas moins des fonctionnements réglés, cadrés.

2. ÉTUDE RAISONNÉE DE QUELQUES CAS

La praxématique se fonde sur les procédures de l'*analyse de discours*. Elle opère sur des unités interactives et textuelles larges, et considère comme centrales les conditions sociales de la production de sens : étude de discours suivis et de discours situés, ainsi pourrait-on la résumer cette approche. Compte tenu du caractère synthétique de ce travail, on a choisi d'illustrer cette démarche sur deux cas : énoncés interrompus et télescopage syntaxique. On s'appuiera sur des extraits d'interviews semi-directives recueillies dans plusieurs enquêtes. L'interaction met donc toujours en jeu la relation enquêteur-enquêté.

2.1. Dimension interactive et dialogique du ratage

Dans le premier extrait (corpus recueilli à Djibouti), l'intervieweur L1 prévoit les effets néfastes de la première formulation prévue dans sa question, puis encore de la deuxième, compte tenu du contexte sociolinguistique de l'échange : effet de dialogisme, par lequel le point de vue de l'Autre (L2) sanctionne négativement et court-circuite l'à dire déjà partiellement extériorisé.

L1 : ouais i faudrait que j'arrive à discuter avec vous en somali pour xx (*rires* L2) / vous êtes d'o- vous êtes- votre langue nationale c'est le somali c'est ça ?

L2 : c'est ça ouais / (ouais L1) mmh (Interview Ismaël)

L'intervieweur esquisse plusieurs programmes (*vous êtes d'o-, vous êtes*) et les interrompt parce qu'il craint que l'image de l'autre qu'ils dessinent ne soit pas acceptée par l'interlocuteur et que cela n'entame la nécessaire collaboration du témoin. On voit que sont repoussées les identifications suivantes : *o[rigine somalie]*, qui postule que l'autre n'est pas un « vrai Djiboutien », qu'il a ses origines ailleurs ; *vous êtes [somalij]*, qui accentuerait encore cette image en proposant un praxème qui fonctionne à la fois comme désignant d'une des composantes de la nation djiboutienne et comme nom des citoyens du pays voisin. Finalement, l'identification ethnique sera accomplie par le biais de la langue nationale pratiquée.

Dans le deuxième exemple (corpus recueilli à Ladrecht en Cévennes), l'interaction vise un épisode d'une grève à la mine de Ladrecht : les femmes de mineurs sont venues rejoindre leurs maris qui occupent le carreau de la mine (C est l'enquêteur, et A l'enquêté, un mineur gréviste).

C.22 – [...] et qu'est-ce qui t'a poussé / parce que c'est toi qui lui as proposé je suppose à ta femme (*i.e. : de venir te rejoindre sur le carreau de la mine*)

A.23 – oui oui oui

C.24 – alors...

A.25 – oh bé / c'est moi qui m'a proposé / c'est elle qui a : bien voulu : venir voir eh quand même eh

C.26 – ah bon /

A.27 – elle s'est décidée à venir voir elle-même +++ eh / voir un peu si : vraiment : on faisait ce que :

En A.25, la phrase-valise *c'est moi qui m'a proposé* combine deux programmes : *c'est moi qui lui ai proposé*, et *c'est elle qui m'a proposé*. Ce télescopage syntaxique⁽⁶⁾ résulte d'un double mouvement contradictoire :

(1) A. tend à reprendre la formulation de l'enquêteur, qui a avancé une interprétation : *c'est toi qui lui as proposé je suppose à ta femme*. L'intervé obéit à un automatisme de reprise : celui de la forme syntaxique de la question, procédé habituel dans une réponse. Il est tenté aussi de conserver le rôle actif que la question lui attribuit.

(2) En fait, la part d'initiative de l'épouse est plus grande que ne l'imaginait C. En cours de route, le programme de phrase fait basculer le *je* du rôle d'auteur de la proposition à celui de destinataire (*m'a proposé*). La deuxième partie de l'énoncé anticipe en fait l'énoncé suivant, qui rétablira la réalité des faits (*c'est elle qui etc.*). Sur le même patron syntaxique (*c'est... qui*), la suite du tour de parole fait en effet apparaître *c'est elle* à la place du *c'est moi* initial. On notera le lieu d'hésitation : *qui a : bien voulu*. Choix lexical entre *vouloir* et *bien vouloir*? Si c'est le cas, la même difficulté resurgit (rôle plus ou moins actif de l'épouse), mais cette fois sans passer par un ratage spectaculaire, se contentant d'une légère modulation temporelle d'hésitation.

2.2. Un aspect de la syntaxe du ratage

Si le ratage se situe sur des articulations à la fois dialogales (question-réponse) et dialogiques, la négociation s'insère aussi fortement à l'intérieur d'une autre structure : l'organisation syntaxique (cf. ci-dessus la récurrence de la structure *c'est... qui*). Le troisième extrait (corpus de Montpellier-Saint Roch) illustre également cet aspect. Il s'agit d'un combat dénominatif dont l'objet est un nom de rue. M. Jeanjean cherche à éviter la dénomination standard que lui propose l'enquêteur B : *rue du Bras-de-Fer*. Cela au profit d'une dénomination locale, propre aux habitants du quartier Saint Roch, et à laquelle il reste attaché : *rue des Paniers*.

B.69 – c'est pas la rue Bras-de-Fer ? maintenant celle-là ?

A.70 – voilà (ah ! B) rue : c'est c'est / is lui ont mis un nom hé / nous c'était la rue : / moi je l'appelle toujours « Rue des Paniers » parce que j'ai toujours été habitué comme ça là (eh oui / oui bien sûr B) y a des petits magasins : / y a un bijoutier b-joutier / y a un restaurant là / qu'y a un restaurant / voilà / c'est c'est là / (la rue des Paniers B) c'est cette rue (interview Jeanjean)

Cet exemple permet d'observer un fonctionnement récurrent dans le ratage : la remontée dans le programme syntaxique en cas de reformulation. Dans les trois exemples cités, le locuteur reformule en reprenant toujours « plus haut » le programme. En procédant ainsi, il se donne toujours plus

de licence pour reformuler, en échappant au « piège » bien près de se refermer : celui d'un énoncé presque achevé, où les choix syntaxiques deviennent d'autant plus réduits. Ainsi, Jeanjean reprend le début du programme de phrase de l'enquêteur (*c'est pas la rue Bras-de-Fer ?*) d'abord sous la forme *rue* ; puis *c'est c'est*.

2.3. Le ratage dans le fil du discours

1°) Dimension textuelle

Le piétinement de recherche, dans l'exemple 2, se poursuit ensuite sur le même seuil syntaxique *c'est [la rue]*, qu'on voit resurgir sous la forme *c'était la rue*. Puis le locuteur réussit à identifier la rue visée sans avoir à passer par la dénomination désapprouvée. Pour ce faire, il entreprend de développer un mini-texte descriptif, qui va permettre une identification substitutive. Et le tour de parole peut alors se clore sur *c'est c'est là / c'est cette rue*, même structure syntaxique, mais qui a transformé la définition par dénomination *c'est [la rue Bras-de-Fer]* en énoncé conclusif de description : celui-ci contient un *panonyme*⁽⁷⁾ désignant l'objet décrit. La gestion du ratage est donc aussi à inscrire dans la dimension textuelle.

2°) Récurrences

L'exemple 2 montrait déjà une gradualité dans les ratages. On passe fréquemment d'un rupture nette (programme interrompu) à une formulation mieux gérée, mais non sans trace de difficulté (hésitation sans interruption). Parfois, ces remaniements ne constituent pas des reformulations immédiates, mais des résurgences intermittentes dans le dialogue. La remontée dans le programme phrastique est là aussi un moyen volontiers utilisé. Mais il existe également des ratages non résolus, où le locuteur trébuche de loin en loin sur le même seuil, sur le même énoncé inachevé, sans modification.

CONCLUSION

La notion de ratage ne doit pas s'entendre de manière absolue. A travers lui quelque chose se dit, qui participe à la production de sens. En tant que conduite de parole, le ratage fournit des informations sur les positionnements respectifs des interactants. D'autre part, tout « ratage » qu'il est, il permet souvent d'éviter de plus grandes « catastrophes » en contribuant à sauver la situation et à assurer l'aboutissement de l'interaction verbale. Si l'on revient sur l'exemple des stops (interview d'Ismaël), le ratage est patent d'un point de vue formel, à la hauteur de l'embarras du locuteur qui s'y reprend à trois fois avant de trouver une formulation acceptable. Ratage au plan syntaxique donc, assurément. Mais la solution finalement adoptée permet de préserver le bon déroulement de l'interview. Or le terme évoque exclusivement la notion d'échec. Les autres dénominations concurrentes contiennent la même stigmatisation. Ainsi, Goffman

7. Terme utilisé par P. Hamon (*Du descriptif*, Hachette, 1981) pour désigner le terme venant titrer ou conclure une description par une désignation globale de l'objet décrit. J.-M. Adam parle dans le même sens de thème-titre.

6. Selon la formulation de Boutet et Fiala 1986.

(1981) ⁽⁸⁾ et les initiateurs de l'analyse conversationnelle (H. Sacks, E. Schegloff et G. Jefferson) s'appuient sur le couple *erreur/réparation*. L'équipe d'Aix parle pour sa part de *ratés* ou, pour les monosyllabes d'hésitation, de *bribes en amorce* (Blanche-Benveniste 1987).

La négativité de ces termes s'explique par le fait que les analyses de l'oral ont trop longtemps été effectuées en référence à un modèle de production qui était celui de l'écrit. Or l'écrit ne livre pas les traces des choix de programme qui ont sous-tendu sa production : rature, biffure, substitution, adjonction, suppression... Par comparaison avec la « face lisse » qu'offre l'écrit, la production orale semble bien imparfaite. Mais ces « ratages » sont en réalité indissociables de la production orale du sens, ils en sont pleinement constitutifs et on ne peut donc continuer à les envisager sous un jour strictement négatif, au risque de ne pas comprendre la spécificité de l'oral.

Enfin, il faudrait nuancer l'impression qui pourrait se dégager de ces analyses, celle d'une réception toujours identique des ratages. Quand ils sont perçus et interprétés, c'est largement le fait de jugements sociaux fonctionnant selon le processus connu en sociologie sous le terme d'attribution. Chez une personne catégorisée comme appartenant à un groupe social ne maîtrisant pas bien l'usage de la langue, on aura tendance à amplifier la perception des ratages et à les mettre au compte de difficultés d'expression, de pauvreté linguistique ou d'insécurité. Les mêmes marques chez un professionnel de la parole ne seront peut-être pas relevées, ou dans le cas contraire, se trouveront versées au compte de stratégies stylistiques, d'un habitus positif : élégance de celui qui cherche ses mots, permet à l'interlocuteur de suivre sa pensée... La perception et l'interprétation des ratages n'est pas neutre.

Jeanne-Marie BARBÉRIS
Praxiling, UPRES-A CNRS 54 75, Montpellier III

Bruno MAURER
Montpellier III

8. L'article « Radio talk » présent dans la version anglaise de Goffman (1981) n'a pas été repris dans la traduction française.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- J.-M. Barbéris, 1991, « L'oral en cadences, ou "ratage" et régulation du discours », *Cahiers de praxématique* 16, Montpellier III, Praxiling, p. 125-153.
- J.-M. Barbéris, 1995, *Ville et espace. Les chemins de la parole*, thèse de linguistique, 4 vol., Montpellier III.
- J.-M. Barbéris, J. Bres, 1989, « Aspects personnels et temporels de l'interaction intervieweur-interviewé », in *L'interaction*, Paris, BUSCILA, p. 205-217.
- J.-M. Barbéris, J. Bres et P. Siblot (sous presse), *De l'actualisation*, Paris, CNRS-Éditions.
- J.-M. Barbéris, F. Gardès-Madray, 1986, « Ratages d'actualisation et évitement des temps et des personnes en production discursive orale », *Cahiers de praxématique* 7, Montpellier III, p. 37-62.
- C. Blanche-Benveniste, 1987, « Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage », *DRLAV* 36-37, p. 123-157.
- J. Boutet, P. Fiala, 1986, « Les télescopages syntaxiques », *DRLAV* 34-35, p. 111-126.
- J. Bres, 1991, « Le temps, outil de cohésion : deux ou trois choses que je sais de lui », *Langages* 104, Paris, Larousse, p. 92-110.
- J. Bres, 1997, « Habiter le temps. Le couple imparfait/passé simple en français », *Langages* 127, Paris, Larousse, p. 77-95.
- J. Bres, F. Gardès-Madray, 1989, « Ratages et temps de l'à dire », in H. Parret (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, CNRS-Éditions, p. 93-104.
- E. Goffman, 1981, « Radio talk. A study of the way of our errors », in *Forms of talk*, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania Press, p. 197-330.
- G. Guillaume, 1929, *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- G. Jefferson, 1974, « Error correction as an interactional resource », *Language in Society* 3, 2, p. 181-201.
- C. Kerbrat-Orecchioni, 1990, *Les interactions verbales*, tome 1, Paris, A. Colin.
- R. Lafont, 1978, *Le dire et le faire*, Paris, Flammarion.
- R. Lafont, 1990, « Le langage et le temps, le temps du langage » (reprise d'un article de 1983), *Le dire et le faire*, Montpellier III, Praxiling, p. 321-349.
- E. Schegloff, G. Jefferson, H. Sacks, 1977, « The preference for self-correction in the organization of repair in conversation », *Language* 53, p. 361-382.